Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 25 (1979)

Heft: 1-2: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: CORPS RÉSOLUBLES ET DIVISIBILITÉ DE NOMBRES DE CLASSES

D'IDÉAUX

Autor: Satgé, Ph.

Kapitel: 4.1. Corps tchébychéviens non ramifiés

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-50376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

donc $a_{p-1}/2$ est une puissance l-ième modulo p et donc ξ , qui est congru à $a_{p-1}/2$ modulo p, est une puissance l-ième modulo p. On conclut en remarquant que, s'il existe un k divisant $\frac{p-1}{l}$ tel que p divise b_k , alors p divise b_{p-1} . Pour terminer notre démonstration il ne reste plus que le $\operatorname{cas}\left(\frac{d}{p}\right)=-1$ et $p\equiv -1$ mod l. Dans ce cas, il y a un seul idéal premier de K au-dessus de p, notons le p. Si ξ est une puissance l-ième modulo p, alors $\xi^{\frac{p+1}{l}}$ est congru à un rationnel modulo p; mais \sqrt{d} n'est pas congrue à un rationnel modulo p, donc p divise $b_{\frac{p+1}{l}}$. Réciproquement, si p divise $b_{\frac{p+1}{l}}$, alors $\xi^{\frac{p+1}{l}}$ est congru à un rationnel modulo p ce congru à 1 modulo p ce

à un rationnel modulo p, donc $\xi^{\frac{p+1}{l}(p-1)}$ est congru à 1 modulo p ce qui implique que ξ est une puissance l-ième modulo p. Enfin, on conclut comme précédemment en remarquant que, si il existe un k divisant $\frac{p+1}{l}$ tel que p divise b_k , alors p divise $b^{\frac{p+1}{l}}$.

4) APPLICATIONS

4.1. Corps tchébychéviens non ramifiés

Nous allons étudier les corps tchébychéviens dont la clôture galoisienne N est non ramifiée sur L. L'existence de tels corps implique la divisibilité par l du nombre de classes du corps L; nous reviendrons sur cet aspect aux paragraphes 4.2 et 4.3. On a le théorème suivant:

Théorème 4.1.1. Soit $\xi = \frac{1}{2} (a+b\sqrt{d})$ un entier du corps K dont la norme est la puissance l-ième d'un entier rationnel impair M. Si les trois conditions suivantes sont vérifiées : 1) le polynôme $P_1(X; M) - a$ n'a pas

de racines rationnelles ; 2) l^2 divise le produit bd, 3) le p.g.c.d de a et b est 1 ou 2, alors ξ définit un corps tchébychévien T dont la clôture galoisienne N est non ramifiée sur L. Réciproquement, si T est un corps tchébychévien dont la clôture galoisienne est non ramifiée sur L, alors il existe un entier quadratique $\xi = \frac{1}{2} (a+b\sqrt{d})$ de norme M^1 avec M impair qui définit T et qui vérifie les conditions 1), 2) et 3) énoncées ci-dessus.

Démonstration. Supposons 1), 2) et 3) vérifiées. Le lemme 1.1.2 et la condition 1) montrent que ξ n'est pas une puissance l-ième dans K, donc que ξ définit un corps tchébychévien T. Les conditions 2) et 3) montrent que l divise b mais ne divise pas a; en conséquence l ne divise pas M et donc l'idéal engendré par ξ est premier à l. L'entier quadratique ξ vérifie donc la condition imposée au début de la partie 2) de ce travail et nous pouvons employer les résultats de cette partie. La condition 3) signifie que ξ n'est divisible par aucun nombre rationnel différent de ± 1, donc la proposition 2.2.6 montre que seuls les idéaux premiers de L qui divisent l peuvent se ramifier dans la clôture galoisienne N de T. Le lemme 2.1.1 et la proposition 2.2.1 montrent que ξ est *l*-primaire, ce qui implique que les idéaux premiers de L au-dessus de l ne sont pas ramifiés dans N/L. Enfin, l'extension N/L étant de degré impair, les places à l'infini de L ne peuvent pas se ramifier dans N, donc N/L est non ramifiée. Réciproquement, soit T un corps tchébychévien dont la clôture galoisienne N est non ramifiée sur L. Soit $\eta = \frac{1}{2} (\alpha + \beta \sqrt{d})$ un entier quadratique définissant T; comme on l'a vu au début de la partie 2) de ce travail, on peut supposer que l'idéal principal (η) n'est divisible par la puissance l-ième d'aucun idéal premier de Kqui divise l. L'extension N/L étant non ramifiée, l'idéal principal (η) engendré par η dans K est la puissance l-ième d'un idéal, donc η et l sont premiers entre eux et η est l-primaire; de plus, quitte à multiplier η par une puissance l-ième, on peut supposer que η est premier à 2. En vertu du lemme 2.1.1 et de la proposition 2.2.1 on peut, en remplaçant éventuellement η par une de ses puissances premières à l (ce qui, d'après la proposition 1.2.5, ne change pas le corps tchébychévien associé) supposer que l^2 divise βd . Ecrivons alors $\eta = c_1 c_2^l \xi$ où c_1 et c_2 sont des entiers rationnels, ou c_1 est sans puissance *l*-ième et où $\xi = \frac{1}{2}(a+b\sqrt{d})$ est un entier de K qui n'est divisible par aucun entier rationnel différent de \pm 1. La norme de η étant

une puissance l-ième, on peut, en remplaçant éventuellement η par son carré (ce qui ne change pas le corps tchébychévien associé) supposer que les nombres premiers qui divisent c_1 sont décomposés dans le corps K. La proposition 2.2.6 montre qu'aucun nombre premier différent de l ne divise c_1 ; comme de plus l et η sont premiers entre eux, l ne divise pas c_1 et donc $c_1 = 1$. L'entier quadratique ξ définit donc le corps tchébychévien T. D'autre part l^2 divisant βd divise aussi bd puisque l ne divise pas $c_1 c_2^l$. Enfin, ξ définissant le corps tchébychévien T, il n'est pas une puissance l-ième dans K et le lemme 1.1.2 montre que $P_l(X; M) - a$ n'a pas de racines rationnelles. L'élément ξ répond donc à notre question.

4.2. Rappelons le lemme suivant:

Lemme 4.2.1. Soit L un corps quadratique et M une 3-extension abélienne non ramifiée de L, alors M est galoisienne sur Q.

Démonstration. Soit H le groupe de Galois de la 3-extension abélienne maximale non ramifiée de L. Cette extension maximale étant galoisienne sur \mathbf{Q} , le groupe Gal (L/\mathbf{Q}) agit par conjugaison sur H. Soit H_1 le sousgroupe de H formé des éléments invariant par Gal (L/\mathbb{Q}) et H_2 celui formé des éléments qui, par l'action de l'élément non trivial de Gal (L/\mathbf{O}) , se transforment en leur inverse. Les sous-groupes H_1 et H_2 sont stables par Gal (L/\mathbb{Q}) et leur produit direct est isomorphe à H. En conséquence, le corps des invariants M_2 de H_2 est galoisien sur \mathbf{Q} et Gal (L/\mathbf{Q}) agit trivialement sur Gal (M_2/L) . Les ordres de Gal (M_2/L) et de Gal (L/\mathbb{Q}) étant premier entre eux, le corps M_2 est le composé de L et d'une 3-extension non ramifiée de Q. Le corps Q n'ayant pas d'extension non ramifiée, on a $M_2 = L$ i.e $H_2 = H$ et donc tous les sous-groupes de H sont stables par l'action de Gal (L/\mathbb{Q}) ce qui implique l'assertion de notre lemme.

Il résulte de ce lemme que toute extension abélienne non ramifiée de degré 3 d'un corps quadratique (nécessairement différent de $\mathbf{Q}(\sqrt{-3})$) est la clôture galoisienne d'un corps tchébychévien: en effet, ce lemme montre qu'une telle extension est galoisienne sur Q; elle n'est pas abélienne sur Q puisque Q ne possède pas d'extension non ramifiée, c'est donc la clôture galoisienne d'un corps cubique non galoisien; ce corps n'est pas pur puisque le corps quadratique K contenu dans sa clôture galoisienne n'est pas le corps $Q(\sqrt{-3})$, donc (remarque 1.1.6) c'est un corps tchébychévien. On peut maintenant donner une caractérisation des corps quadratiques dont le nombre de classes est divisible par 3; on a:

Théorème 4.2.2. Une condition nécessaire et suffisante pour que le nombre de classes d'un corps quadratique soit divisible par 3 est que ce corps soit de la forme $\mathbf{Q}(\sqrt{-3(x^2-4z^3)})$ où x et z sont deux entiers rationnels non nuls, tels que les p.g.c.d. (z,2l) et (x,z) sont égaux à 1, que x^2-4z^3 est divisible par 27 et n'est pas un carré et que le polynôme $x^3-3zx-1$ n'a pas de racines rationnelles.

Démonstration. Soit L un corps quadratique. Le nombre de classe de L est divisible par 3 si et seulement si L possède des extensions abéliennes non ramifiées de degré 3. Comme on l'a remarqué ci-dessus, une telle extension est la clôture galoisienne d'un corps tchébychévien. Supposons donc que L possède une telle extension et notons T le corps tchébychévien dont elle est la clôture galoisienne. Désignons par d l'entier sans carré tel que $L = \mathbf{Q}(\sqrt{-3d})$ (d existe puisque $L \neq \mathbf{Q}(\sqrt{-3})$). Le théorème 4.1.1. affirme l'existence d'un entier ξ de $\mathbf{Q}(\sqrt{d})$ dont la norme est le cube d'un rationnel impair M, qui définit T et qui vérifie les conditions 1), 2) et 3) de cette proposition. Ecrivons $\xi = \frac{1}{2}(a+b\sqrt{d})$ et posons x = a et z = M; on vérifie facilement que $L = \mathbf{Q}(\sqrt{-3(x^2-4z^3)})$ et que x et z vérifient toutes les conditions de notre proposition, Réciproquement, soient x et z vérifiant toutes les conditions de notre proposition; nous posons $x^2 - 4z^3$ = b^2d avec d sans carré. L'entier quadratique $\xi = \frac{1}{2}(x+b\sqrt{d})$ vérifie les conditions 1), 2) et 3) du théorème 4.1.1 donc la clôture galoisienne du corps tchébychévien associé à ξ est une extension abélienne non ramifiée de degré 3 de $\mathbb{Q}(\sqrt{-3d})$ i.e de $\mathbb{Q}(\sqrt{-3(x^2-4z^3)})$; le nombre de classe de ce corps quadratique est donc divisible par 3 ce qui achève la démonstration.

4.3. Le cas l > 3

On rappelle que ω est $\cos \frac{2\pi}{l}$. Le corps L est le corps $\mathbb{Q}\left(\omega,\sqrt{d\left(\omega^2-1\right)}\right)$; c'est une extension quadratique du sous-corps réel maximal du corps des racines l-ième de l'unité. On n'a pas dans ce cas de résultat aussi précis que celui du théorème 4.2.2, mais le théorème 4.1.1 permet de démontrer le résultat suivant: